Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Service suisse d'enquête de sécurité SESE

Bureau d'enquête

Recommandation de sécurité No. 51

Date de la publication	11.06.2015
No. reg. du rapport final	12091803
Déficit de sécurité	Le mardi 18 septembre 2012, un accident sur le télésiège Pontresina – Alp Languard, à Pontresina, a fait deux blessés. Pendant la montée, le siège no 37, occupé par deux personnes, a glissé vers le bas sur le câble tracteur. Il est entré en collision avec le siège suivant, portant le no 38, sur lequel avaient également pris place deux passagers. Les deux occupants du siège no 38 ont été blessés lors du choc. Ceux du siège no 37 en sont sortis indemnes. La pince du siège no 37 a glissé sur le câble tracteur parce qu'elle n'avait pas été fixée conformément aux instructions d'utilisation. Ces dernières n'avaient pas été scrupuleusement respectées à l'occasion des travaux effectués sur des éléments de sécurité.
Recommandation de sécurité	Tous les travaux effectués sur des éléments de sécurité doivent être réalisés dans le plus strict respect des prescriptions des instructions d'utilisation. Si les instructions d'utilisation manquent de clarté, l'entreprise de transport doit demander des précisions au constructeur.
Etat de l'implémentation	Mis en oeuvre
Rapport final concernant la recommandation de sécurité	Schlussbericht

Service suisse d'enquête de sécurité SESE
3003 Berne
Tel.: +41 58 466 33 00, Fax.: +41 58 466 33 01
info@sust.admin.ch
www.sust.admin.ch